

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 31 (1893)
Heft: 22

Artikel: L'argent ne fait pas le bonheur
Autor: Desbois
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-193653>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

SUISSE: un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER: un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en
 s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du
 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou
 du 1^{er} octobre.

Une panique à St-François.

L'échafaudage qui s'élève actuellement en vue des réparations à exécuter au clocher de St-François, et le crédit demandé à cet effet par la Municipalité, nous remettent en mémoire le curieux débat qui s'éleva dans nos journaux, il y a quinze à vingt ans, au sujet de doutes émis, par des hommes compétents, sur la solidité de ce clocher.

Le temple de St-François s'écroulerait-il ou ne s'écroulerait-il pas?... Telle est la question qu'on se posait alors avec anxiété.

Jusque-là, nous avions vécu paisiblement dans notre bonne ville, et nous nous étions promenés avec confiance sur les trottoirs qui longent le vieil édifice. — Tout à coup, M. B. vint semer l'épouvante au milieu de nous par une révélation sinistre, publiée dans l'*Estafette*, et qui mettait en suspicion la solidité du temple de St-François:

Il court un bruit qui me paraît grave, disait-il. Le temple de St-François serait dans un état de dégradation des plus menaçants. Il résulterait d'un rapport adressé à l'autorité locale, par MM. Violet-le-Duc et Assinare, qu'il pourrait s'écrouler d'un instant à l'autre. De l'avis de ces messieurs, il serait imprudent de continuer à s'en servir. Qu'y a-t-il de vrai dans tout ceci?... etc.

On vit alors les pasteurs de Lausanne manifester de l'inquiétude, non-seulement pour leur personne, mais pour leur auditoire, qui, déjà fort restreint dans les temples solides, allait disparaître complètement dans celui dont on annonçait le prochain effondrement.

Après M. B., M. Assinare mit le comble à la panique par des arguments positifs. Voici ce qu'il écrivait au journal susmentionné:

Je viens par ces quelques lignes informer M. B., votre correspondant, qu'il me fait trop d'honneur en m'associant à M. Violet-le-Duc comme ayant fait rapport à l'autorité communale sur l'état du temple de St-François. Je n'ai jamais été chargé d'aucune mission concernant cet objet; quant à mon opinion personnelle là-dessus, je crois pouvoir dire que cet édifice présente un danger réel et qu'il est imprudent de le laisser dans cet état sans prendre des mesures, non-seulement pour sa conservation (si possible), mais pour éviter une catastrophe d'un jour à l'autre.

Et comme, à cette époque, Lausanne semblait glisser vers le lac, témoin ce qui se passa au nord de la gare où des bâtiments furent endommagés et démolis, on disait: « C'est le même mouvement de terrain qui se communique au temple; on glisse à Mornex, on glisse à la gare, on glisse à Sainte-Luce, et, tout naturellement, on glisse à St-François?... »

Ces bruits alarmants prirent de telles proportions que la place de St-François devenait de plus en plus déserte; on n'osait plus aller prendre la tranche chez le pâtissier placé juste en face du clocher, comme Damoclès sous l'épée de Denys-le-Tyran; les cochers de fiacres tremblaient sur leurs sièges, et les abonnés du coiffeur Betting faisaient un détour considérable pour aller à leur barbe. Il n'y avait que l'étranger ignorant le fait qui passait par là sans sourciller.

Le syndic, M. Joël, s'émut.

Craignant de voir ses administrés chercher la sécurité sous d'autres cieus, et de rester seul sur la brèche, il prit la plume et rassura son monde par un rapport de M. Violet-le-Duc à la municipalité, et concluant en ces termes:

Les voûtes mal faites ne sont guère réparables et, au total, les reprises qu'occasionnerait l'église, si on voulait sérieusement la consolider, coûteraient autant qu'une construction neuve bien entendue. Le mieux est donc de faire durer les choses aussi longtemps que l'édifice ne menacera pas sérieusement, par un entretien efficace et en déchargeant les arcs des voûtes des poids qui contribuent à les déformer.

M. le syndic ajoutait du reste qu'on avait apposé des sceaux sur les fissures, afin de pouvoir constater les mouvements. Ce qui revenait à dire: « Ça ne tombe pas, mais ça peut tomber. »

Sur ce, M. B. revint à la charge par une nouvelle lettre à l'*Estafette* appelant l'attention de l'autorité municipale sur cette importante question. « Non-seulement, disait-il, la voûte serait en mouvement, mais le mur du midi surplomberait. »

De là, grand effroi à la Grotte et dans le voisinage.

Enfin, une nouvelle communication

faite au même journal, par M. Ducros, ajoutait que depuis longtemps l'édifice menaçait ruine, et qu'on entendait parfois des craquements. Il n'admettait pas l'observation de M. le syndic, qui aurait désiré que ces faits ne fussent pas rendus publics; il estimait, au contraire, que chaque citoyen a le droit de crier « gare », lorsqu'il voit une église qui va lui tomber sur la tête. Il demandait en outre la démolition de cette « vieille maison » sure fort embarrassante, du reste, et qui, située sur une place tant soi peu profane, sans cesse agitée, ne se prête plus au recueillement ni aux méditations de la religion. »

Puis à côté de cela, mille idées bizarres de se faire jour: Les uns prétendaient que les fissures s'étaient ouvertes à la voix du père Hyacinthe, qui aurait profané la chaire protestante dans ses conférences; quelques-uns y voyaient l'influence du christianisme libéral, dont le but est de tout démolir; d'autres enfin, attribuant, comme nous l'avons dit, ces désordres au glissement du terrain, prétendaient que Lausanne était destinée à descendre.

En présence de telles éventualités, la population n'eut rien de mieux à faire que se tenir à distance et d'attendre résolument son sort sous l'égide de la municipalité.

Aujourd'hui, c'est-à-dire vingt ans après, la municipalité, voyant que le temple ne s'écroulait pas, s'est décidée à le restaurer.

Il n'y a donc pas lieu de se presser; aussi M. Grenier vient-il de nous dire que les réparations dureront dix ans.

L. M.

L'argent ne fait pas le bonheur.

Quelques messieurs, abonnés au *Conteur vaudois*, ont demandé dans un précédent numéro s'il se trouverait peut-être une demoiselle ou veuve disposée à épouser un de leurs amis, veuf, ayant trois enfants et se nourrissant de soupe au saindoux.

Ces messieurs sous-entendent que les dames ne cherchent guère dans le mariage que le bien-être et l'abondance. Ils sont dans l'erreur et ils doivent se per-

suader, au contraire, qu'on peut se marier le plus gaiement du monde n'ayant pour toute fortune qu'un cœur amoureux.

Trois enfants pour se mettre en ménage, non, ce ne serait pas gai, et je suppose qu'il ne se trouverait pas de nombreux épouseurs disposés à se dévouer pour une veuve dans ces conditions.

Quant à la soupe au saindoux, il est certain que bien des jeunes filles s'en régaleront si elles peuvent la partager avec celui qui aura conquis leur petit cœur.

Pour ma part, quand je passai dans le rang des dames, ce n'est pas le souci de l'avenir qui m'inquiéta beaucoup. Aurions-nous du pain sur la table? n'en aurions-nous pas?... Nous avions alors bien d'autres questions à nous adresser. Ce qui nous suffisait c'est que nous étions deux sous la voûte des cieux. Il y avait peut-être d'autres habitants sur la terre, mais c'était pour nous de peu d'importance. Par contre nous étions en relations suivies avec la lune et les étoiles, avec les oiseaux qui chantaient dans les bois en bâtissant leurs nids, avec l'ombre des sapins et des hêtres, et aussi avec les fleurs de la forêt et des champs. Parmi toutes ces fleurs il en était une que nous préférions aux autres : elle n'appartenait qu'à nous et nous la cachions si bien que personne n'eût pu découvrir ses corolles embaumées. — Cette plante chérie était notre amour... notre unique fortune ! Aussi, avec de pareilles finances, il nous arriva de temps en temps de remarquer que notre garde-manger n'était guère pourvu, que s'il y avait du pain, le beurre manquait pour mettre dessus, et que le saindoux lui-même faisait défaut, juste au moment où il eût dû se trouver là pour engraisser la soupe.

Mal plus grave encore, notre secrétaire neuf se trouva maintes fois sans la moindre monnaie dans ses jolis tiroirs. — En riant aux larmes, nous avions trouvé une bonne idée pour ce dernier cas. Lorsque l'argent manquait, je glissais la clef du bureau dans la poche de mon époux quand il allait à l'ouvrage, et si quelqu'un se fût avisé de me présenter une note il est bien sûr que j'eusse répondu toute radieuse : « Passez un autre jour, mon mari a justement la clef avec lui ! »

Oui, les provisions manquaient, et un jour que je le constatai une fois de plus en chantant ma plus gaie chanson, je vis une souris qui se promenait tristement dans le garde-manger. — Jamais je n'oublierai la mélancolie de ses doux petits yeux. Elle avait l'air si abattu qu'elle ne se sauva même pas en m'apercevant. Volant lui remonter le moral, je lui dis avec gentillesse : « Ne te

laisse donc pas ainsi aller au découragement : si nous n'avons pas grand-chose aujourd'hui, le saindoux reviendra, le beurre aussi. Et puis tu trouveras bientôt un gentil compagnon qui égayera ton cœur ; n'aurait-il pas même quelques miettes de pain à te donner. Alors tu pourras répéter avec le poète ce que je dis aussi :

Si vous saviez combien pour être heureux

Il nous faut peu !

Pas de salons, mais les sapins ombreux

Et le ciel bleu ;

Puis le travail, comme aux nids d'hirondelles,
Libre et joyeux !

Dès lors les jours ont passé, et notre garde-manger a des provisions en suffisance. Les bois que nous aimions ont encore grandi ; les lilas et les roses ont fleuri plus d'une fois dans les jardins ; les liserons et les boutons d'or dans les prés. Seule notre pauvre fleur, soignée pourtant avec tant d'amour, ne répandra plus pour nous son parfum délicieux : au souffle d'un vent glacé elle s'est desséchée et souvent, en regardant sa tige morte, je me dis : « Ah ! l'heureux temps que celui où mon mari prenait la clef du secrétaire dans sa poche, où la petite souris languissait dans le garde-manger et où le saindoux manquait à la soupe ! »

M^{me} DESBOIS.

Lettre mystérieuse.

Le prince de Condé, soupçonné d'avoir pris part à la conspiration d'Amboise, venait d'être arrêté. M^{me} de St-André, qui l'aimait, n'ayant pu pénétrer jusqu'à lui, prit le parti de lui écrire ; mais présumant que sa lettre serait décachetée, elle usa du moyen le plus ingénieux pour engager le noble prisonnier à persister dans ses dénégations. Voici sa lettre :

Croyez-moi, prince, préparez-vous à la mort ; aussi bien vous sied-il mal de vous défendre. Qui veut vous perdre est ami de l'état. On ne peut rien voir de plus coupable que vous. Ceux qui, par un véritable zèle pour le Roi vous ont rendu si criminel étaient d'honnêtes gens, et incapables d'être subornés. Je prends trop d'intérêt à tous les maux que vous avez faits en votre vie, pour vouloir vous taire que l'arrêt de votre mort n'est plus un si grand secret. Les scélérats, car c'est ainsi que vous nommez ceux qui ont osé vous accuser, méritaient aussi justement récompense que vous la mort qu'on vous prépare ; votre seul entêtement vous persuade que votre seul mérite vous a fait des ennemis, et que ce ne sont pas vos crimes qui causent votre disgrâce. Niez avec votre effronterie accoutumée que vous ayez eu aucune part à tous les criminels projets de la conjuration d'Amboise. Il n'est pas comme vous vous l'êtes imaginé, impossible de vous en convaincre ; à

tout hasard, recommandez-vous à Dieu.

Cette lettre n'aurait rien que de très ordinaire, si, en la lisant de deux lignes en deux lignes, elle n'offrait un sens diamétralement opposé à celui qu'elle présente d'abord.

On tsévau équipâ.

On chassu à tsévau que dévessâi parti po lo camp, et qu'étâi dza tot équipâ, demandâ à son frâre d'allâ preparâ sa monture et dè lâi mettè la salla et la brida, tandi que bévessâi on écoulletta dè café dévânt dè modâ.

Lo frâre, que n'avâi pas einveintâ la pudra, va sailli la *Bronna*, et quand lâi a passâ l'étrêlhie et bailli on coup dè brosetta po bin apliati lè pâi, lâi met la salla ; mâ lo tadié sè trompè, met lo dévânt dâo coté dè la quiaua, et lo derrâi dâo coté dè la téta.

Quand lo chassu à tsévau soo que dévânt, que vâo montâ à cambeïon su la cavala et que vâi que la salla est mau messa, sè met ein colère et fâ :

— Eh cé tsancro dè tabornio ! ne m'atè pas met ellia salla à rebou ! Es-tou portant asse bête què cein ? se dit à son frâre.

— Savé-yo dè quin coté te volliâvè allâ ! repond l'autro.

Lo Savoyâ et la soupe.

On Savoyâ qu'étâi ein dzornâ pè Mordze, pregnâi son medzi tsi onna dama Sigert, que tegnâi onna pinta et que baillivè la peinchon âi z'ovrà.

Sta dama Sigert avâi dâi petits z'einfants qu'étiot trâo petits po allâ à l'écoula, et le lè gardâvè pè l'hotò. On dzo que noutron Savoyâ arrevè po dinâ, ye sè chitè et preind la potse po sè servi sa soupe ; mâ quand l'a poâisi la premire potchâ et que la vâo vouedi dein se n'assiéta, m'einlève se ne lâi sè trâovè pas on solâ dè petit enfant.

— Madama Sigert, madama Sigert ! se criè lo Savoyâ

— Et quiet ? qu'âi-vo ? lâi fâ la dama.

— Vouâiti-vâi cein ! Et lâi montrè lo solâ.

La dama, qu'a chagrin dè l'affèrè, tâtsè dè s'estiusâ, et po ne pas que lo gaillâ sè dégottâi dè la soupe, le lâi fâ :

— Oh bin, justement, y'è lavâ clliâo petits solâ stu matin, et vo pâodè comptâ que sont proupro, et que cein n'a diéro pu coffiyi la soupe.

— Oh ! madama Sigert, se repond lo Savoyâ, que n'étâi pas tant doliet, n'est pas tant po la conséquence dè la coffiâ ; coumeint cein tint dè la pliace dein la terrina.

Une bonne vieille histoire.

II

Le lendemain seulement, le quaker songea à aider la Providence et à faire des recher-